

MATHILDE ET ANDRÉ LEBAS

JUSTES PARMIS LES NATIONS

Avant 1940, les familles Jacob et Lebas ne se connaissent pas. Lors de l'exode et suite à plusieurs journées d'errance sur les routes de France, elles se rencontrent dans le village de Pleumartin (Vienne), font connaissance et une amitié s'installe entre Mathilde Lebas, seule avec ses dix enfants, et le couple Jacob accompagné de leurs trois fils. Les deux aînés des familles, Michel et Simone, sont du même âge et tous deux étudiants. Après plusieurs semaines à Pleumartin, les deux familles se séparent mais les deux aînés commencent une correspondance régulière durant les deux premières années de la guerre.

En 1942, M. Jacob est arrêté puis interné à Drancy. Mais, quelques jours avant son arrestation, il sauve la vie à deux officiers allemands qui essayaient de contrôler un attelage dont le cheval s'était emballé. Ces derniers sont reconnaissants envers M. Jacob à qui ils donnent leurs coordonnées. M. Jacob, fait appel à ces deux officiers, ce qui permet aussitôt sa libération. Revenu à Champagne-sur-Oise, son domicile, il envoie une lettre à André Lebas qui représente le seul espoir pour sauver sa famille et éviter toute nouvelle arrestation. C'est ainsi que la famille Jacob arrive à Fresnay en 1942, avec de faux papiers au nom de Jabert, délivrés par le maire de Champagne-sur-Oise.



Le couple Lebas en 1936



La famille Lebas en 1936 devant leur maison 6 rue Georges Durand

André Lebas, préparateur en pharmacie, entre en contact avec trois agriculteurs de Saint-Aubin-de-Locquenay qui acceptent d'embaucher le père et les deux fils aînés. Madame Jacob reste auprès de Mathilde Lebas pour l'aider. Le jeune fils est inscrit à l'école Saint-Joseph où l'unique fils Lebas, Bernard, y accomplit sa scolarité. Cependant, un imprévu trouble cette organisation quand M. Jacob, boucher de métier, reconnaît un Fresnois, M. Charrier, collègue boucher qu'il rencontrait à la Villette. Paniqué, M. Jacob rejoint immédiatement André Lebas pour lui faire part de sa stupeur. Ce dernier se rend chez M. Charrier pour lui expliquer, ce dont il s'agissait, lui faisant promettre de ne révéler à quiconque, même à son entourage, l'identité de M. Jacob.

Le 6 avril 1941, Mathilde Lebas est la seule femme nommée par le gouvernement de Pétain (sans doute comme mère de famille nombreuse) au Conseil municipal conduit par Alexandre Maignant. Déléguée aux œuvres sociales et nommée représentante des familles nombreuses jusqu'au 15 janvier 1945. André Lebas intégrera lui aussi le Conseil municipal de Fresnay-sur-Sarthe le 18 mai 1945 et restera conseiller pendant 25 ans.

Les Fresnois avaient progressivement admis que la famille Jabert était une partie des cousins parisiens des Lebas. Après le 15 août 1944, les Jacob partent avec beaucoup d'émotion et reviennent à Champagne-sur-Oise pour reprendre leurs activités respectives. La famille Jabert repris son nom initial « Judas » qui avait été changé en Jacob au début de la guerre. Michel, fils aîné, devient vétérinaire et homme politique de la Manche, maire de Pontorson de 1971 à 1977 et de 1983 à 1989 conseiller général. Il décède en 2005, peu de temps avant la reconnaissance de Mathilde et André Lebas comme « Justes parmi les Nations ». La ville de Fresnay-sur-Sarthe leur avait consacré une cérémonie le 26 avril 2006.

La ville de Fresnay-sur-sarthe a intégré en 2017 le réseau des « Villes et villages des Justes de France » grâce à la création d'un lieu de mémoire, avec l'aide du Comité Français pour Yad Vashem, dans le jardin public en hommage à Mathilde Lebas (1900-1994) et André Lebas (1901-1970). Une sculpture présentant une silhouette décharnée dirigeant ses mains vers le haut, réalisée par l'artiste Christian Malézieux a été dévoilée à l'occasion d'une cérémonie organisée le 9 décembre 2017. Elle témoigne de l'acte de « ces héros ordinaires à la vie ordinaire dans une commune ordinaire ».



Dévoilement de la plaque et de la statue en hommage à Mathilde et André Lebas lors de la cérémonie du 9 décembre 2017

PAROLE À CYRIAC GOUSSET, ARRIÈRE-PETIT-FILS DU COUPLE LEBAS

La démarche de mon grand-père Bernard et la mienne était de mettre en avant un lieu de mémoire afin d'attirer l'attention des habitants de Fresnay-sur-Sarthe quand à l'action des « Justes parmi les nations ». Plus encore que simplement mettre en avant l'action de mes arrière-grands-parents, il est important de dé-singulariser leur combat en rappelant à toutes les générations, mais peut-être surtout aux plus jeunes, ces actes de bravoure, « d'héroïsme ordinaire », lors d'une période historique les plus terribles de notre histoire nationale. En effet, la catégorie des *Justes* n'est pas toujours très connue ni maîtrisée et raconter leur histoire, transmettre leur mémoire, c'est aussi transmettre l'idée qu'en tout temps, il est possible de faire des actions justes. S'il existe, comme l'indique Hannah Arendt, une « banalité du mal », il existe aussi une « banalité du bien » qu'il convient de mettre en avant d'autant plus dans une période où le climat politique pousse à un repli sur soi, à la peur de l'autre, tandis que ce fut l'exact inverse pour mes arrière-grands-parents : la peur, oui, mais aussi l'accueil de l'autre, la tolérance envers autrui et les valeurs qui lui sont propres.